



61, rue Henri Regnault
92400 Courbevoie

FEDERATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

FEDERATION DE L'ENTRAIDE PROTESTANTE

Association régie par la loi du 1er juillet 1901

47 rue de Clichy 75009 Paris

N° siren : 784 411 217

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'Assemblée Générale de l'Association Fédération de l'entraide protestante,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Fédération de l'entraide protestante relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance des appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Elles ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

- la conformité aux dispositions du règlement ANC n° 2018-06 modifié par le règlement ANC n° 2020-08 du compte de résultat par origine et par destination (CROD) et du compte d'emploi annuel des ressources (CER), ainsi que le caractère approprié des modalités et hypothèses retenues pour leur élaboration, présentées dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier de la Trésorière et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :


- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Mazars

Courbevoie, le 31 mai 2024

DocuSigned by:

A1EF2B8B038647B...

Luc MARTY

Associé

Bilan Actif

		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	24 960	24 960		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
Installations techniques,mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	93 462	72 101	21 361	28 280	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	1		1	1	
Prêts					
Autres immobilisations financières	500		500	500	
	TOTAL (I)	118 924	97 061	21 862	28 781
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	220 339		220 339	382 284	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	131 027		131 027	128 970	
DISPONIBILITES	1 345 457		1 345 457	1 091 563	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	56 186		56 186	122 458
	TOTAL (II)	1 753 008		1 753 008	1 725 275
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 871 932	97 061	1 774 871	1 754 056
	(1) dont droit au bail				
	(2) dont à moins d'un an			500	
	(3) dont à plus d'un an				

Bilan Passif

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	183 382	183 382
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	200 000	200 000
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	561 945	630 475	
Excédent ou déficit de l'exercice	59 815	(68 529)	
	Total des fonds propres (situation nette)	1 005 143	945 328
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres		
	Total des fonds propres	1 005 143	945 328
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	70 534	202 795
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	70 534	202 795
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	17 916	12 044
	Total des provisions	17 916	12 044
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	219 058	193 755
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	167 695	166 476
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	31 041		
Produits constatés d'avance	263 485	233 658	
	Total des dettes	681 278	593 890
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	1 774 871	1 754 056
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	59 815,17	(68 529,44)
	(1) Dont à moins d'un an	681 278	300 362
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

		31/12/2023	31/12/2022
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	719 059	692 886
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens	10 537	8 545
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	17 645	4 170
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	759 397	498 651
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	19 312	17 309
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières	743 720	1 252 530
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	39 442	43 255	
Utilisations des fonds dédiés	159 461	54 384	
Autres produits	16	1 729	
Total des produits d'exploitation	2 468 589	2 573 460	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	508 247	612 145
	Aides financières	549 293	586 251
	Impôts, taxes et versements assimilés	78 143	73 480
	Salaires et traitements	880 218	873 793
	Charges sociales	353 984	353 759
	Dotation aux amortissements et dépréciations	8 648	8 357
	Dotation aux provisions	5 872	
Reports en fonds dédiés	27 200	150 000	
Autres charges	91	876	
Total des charges d'exploitation	2 411 696	2 658 662	
RESULTAT D'EXPLOITATION	56 893	(85 201)	

Compte de Résultat 2/2

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		56 893	(85 201)
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 921	900
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change	455	845
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		4 376	1 745
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change	513	621
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		513	621
RESULTAT FINANCIER		3 863	1 124
RESULTAT COURANT avant impôts		60 756	(84 077)
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		15 684
Total des produits exceptionnels			15 684
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles			
RESULTAT EXCEPTIONNEL			15 684
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	941	136
TOTAL DES PRODUITS		2 472 965	2 590 889
TOTAL DES CHARGES		2 413 150	2 659 419
EXCEDENT ou DEFICIT		59 815	(68 529)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	230 656	123 833
	Prestations en nature		
	Bénévolat	230 656	123 833
TOTAL		461 312	247 666
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole	230 656	123 833
TOTAL		230 656	123 833

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **1 774 871** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 472 965** euros
 - un total charges de **2 413 150** euros
 - dégage un résultat de **59 815** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/01/2023**
- finit le **31/12/2023**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **l'Association FEDERATION DE L' ENTRAIDE PROTESTANTE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

Annexe aux comptes annuels faisant partie intégrante des comptes annuels

Présentation de l'organisme

La Fédération de l'Entraide Protestante est une association loi 1901 créée en janvier 1985 et reconnue d'utilité publique par décret du 19 février 1990 est à l'écoute et au service de toute personne quelles que soient son origine, ses options spirituelles, ses opinions politiques et sa situation sociale. Elle affirme que la pauvreté et les précarités, le chômage, la solitude, la dépendance due à la maladie, aux handicaps ou à l'âge et les multiples formes d'exclusion ne sont pas de fatalités. Elle a, en conséquence, pour but d'unir les efforts de tous ses membres pour rendre concrète et immédiate, la solidarité, dont ils proclament l'urgence et l'efficacité. Elle appelle à ouvrir pour un partage plus équitable, pour plus de justice, pour une réhabilitation physique et psychique et pour l'insertion sociale. Une association qui fédère un réseau puissant et multiforme d'acteurs de 1ère ligne, engagés auprès des plus fragiles

Annexe au Bilan

- o 380 associations et fondations agissant dans les secteurs social, médico-social et sanitaire
- o 15 000 bénévoles et 24 000 salariés
- o Plus d'1 million de personnes accompagnées
- o Domaines d'intervention : grande exclusion, handicap, personnes âgées, enfance/jeunes étrangers.
- o Implanté sur l'ensemble du territoire national
- o Poids économique : 1,8 Milliard €

Pour remplir son objet social, la fédération:

- Soutient l'action des organismes adhérents
- Etudie, propose des projets nouveaux d'action et aide à leur réalisation
- Veille à la diffusion de l'information
- Organise des sessions de formation
- Mène des actions de conseil auprès de ses membres
- Représente les organismes adhérents au plan national et international
- Crée et gère des structures conformes aux buts de la fédération
- Coopère avec les associations et organismes poursuivant des buts similaires
- Fournit des prestations d'évaluation ou de conseil à des organismes non membres.

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **1 774 871** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **2 472 965** euros et un total **charges** de **2 413 150** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **59 815** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés en respectant les prescriptions du règlement 2014-03 du Plan comptable général et les prescriptions du règlement 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et du règlement N° 2020-08.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens:

- Agencements et aménagements : Linéaire de 3 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique: Linéaire 3 à 10 ans
- Mobilier : Linéaire 3 à 8 ans

Créances Immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Dépréciation des valeurs mobilières

Les valeurs mobilières de placement sont dépréciées par voie de provision pour tenir compte :

- Pour les titres cotés, du cours moyen du dernier mois de l'exercice.
- Pour les titres non cotés, de leur valeur probable de négociation à la clôture de l'exercice.

Aucune provision n'a été passé en 2023.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Rémunération des dirigeants

En application de l'article 20 de la loi n° 2006-586 du 23 mai 2006, le montant total des rémunérations pour l'exercice clos le 31/12/2023 versées au trois plus hauts cadres dirigeants, bénévoles et salariés de l'association, s'élève à XX euros.

Rémunérations	Avantages en nature
Montant total : 0€	0€

Montant des honoraires d'audit légal

Le montant des honoraires d'audit légal se sont élevés à la somme de 6 240€ TTC sur l'exercice 2023.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	26 286				1 326	24 960
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 286				1 326	24 960
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers	31 611				71	31 541
Matériel de transport	6 000					6 000
Matériel de bureau, informatique et mobilier	67 836		1 720		13 634	55 922
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 448		1 720		13 705	93 462
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DES TINES A EIRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés	1					1
Prêts et autres immobilisations financières	500					500
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	501					501
TOTAL	132 235		1 720		15 031	118 924

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	26 286		1 326	24 960
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	26 286		1 326	24 960
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers	29 740	1 260	701	30 300
	M atériel de transport	855	3 000	1 500	2 355
	M atériel de bureau, mobilier	46 572	13 424	20 549	39 447
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	77 168	17 684	22 750	72 101	
TOTAL		103 454	17 684	24 076	97 061

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	12 044	21 556	15 684	17 916
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres					
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	12 044	21 556	15 684	17 916
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		12 044	21 556	15 684	17 916
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		5 872		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	500	500	
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	1 900	1 900	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	786	786	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	217 653	217 653		
Charges constatées d'avance	56 186	56 186		
TOTAL DES CREANCES		277 025	277 025	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	219 058	219 058		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	56 968	56 968		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	83 853	83 853		
	Impôts sur les bénéfices	941	941		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	25 932	25 932		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	31 041	31 041		
	Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	263 485	263 485			
TOTAL DES DETTES		681 278	681 278		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Variation des Fonds Dédiés

Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
		Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices

Subventions d'exploitation							
Français Langue étranger	9 460		9 460				
Mise en oeuvre axe (DIHA)	40 000					40 000	
Mieux Manger pour tous		24 000				24 000	
Charles GIDE		3 200				3 200	
Accueil de l'étranger	1 334					1 334	
Travail sans papier	2 000					2 000	
Contributions financières d'autres org.							
FLAM	150 000		150 000				
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	202 794	27 200	159 460			70 534	

Charges à payer

		31/12/2023
Total des Charges à payer		100 235
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		11 707
<i>FACT-NON PARVENUES</i>	<i>11 707</i>	
Dettes fiscales et sociales		88 528
<i>DETTES PROVIS. PR CONGÉS À PAY</i>	<i>56 688</i>	
<i>IJSS</i>	<i>2 466</i>	
<i>CHARGES SOCIALES S/CONGÉS À PA</i>	<i>29 373</i>	

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			56 186
Charges d'exploitation		56 186	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			56 186

--

Produits à recevoir

31/12/2023

Total des Produits à recevoir		85 137
Autres créances		85 137
<i>FORMATION CONTINUE</i>	786	
<i>DIVERS - PRODUITS À RECEVOIR</i>	343	
<i>COTISATIONS- PROD. À RECEVOIR</i>	84 008	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION PCA BENEVOLENTIA+FONDATION DE FRANCE		263 485	263 485
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			263 485

--

Annexe libre

Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	1 4
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	2
Ouvriers	
Total	1 6

Au compte de résultat sont enregistrés :

-En charges dans le poste " Reports en fonds dédiés sur subventions d'exploitation ", les subventions reçues dans l'exercice et non utilisés à la clôture et " Report en fonds dédiés sur contributions financières à d'autres organismes " les contributions reçues dans l'exercice et non utilisées à la clôture.

-En produits dans le poste " Utilisation de fonds dédiés sur subventions d'exploitation " et " Utilisation de fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes " la reprise des sommes inscrites en fonds dédiés, au fur et à mesure que les dépenses relatives aux projets sont engagées.

Valorisation des contributions volontaires

Pour valoriser le bénévolat, 3 groupes de bénévoles ont été identifiés : les membres du bureau du Conseil d'Administration, les administrateurs, assemblées régionales, comités et groupes régionaux, cellules et cercles.

Pour les membres du bureau, les administrateurs et les bénévoles au siège, les heures ont été identifiées par personne. Pour les membres des commissions et autres groupes, les heures ont été identifiées en croisant les participants avec les heures de chaque réunion.

Groupe 1 : les membres du bureau , avec leur temps individualisé, selon les hypothèses suivantes:

-Pour la présidente, 120 h par mois pour son temps de présidence (de plus, dans le groupe 3 son temps cellule SPI, COM, RRH), ce qui au total représente un temps plein.

-Pour les autres, 2 ou 3h pour les réunions de bureau en visio et 4h par réunion (3h de réunion+1h de préparation) pour les réunions de CA et 5h pour la préparation AG pour les membres du bureau (ateliers) et 3h pour l'AG.

Groupe 1 : 1 820 heures au total.

Groupe 2 : les administrateurs avec leur temps individualisé. Même principe de 3h de réunion +1h de préparation. Pour les journées nationaux, 20h au total. Pour l'AG, 20h pour les administrateurs et pour 100 personnes autres pour la participation à l'AG.

Groupe 2 : 4 516 heures au total.

Annexe libre

Les groupes de gouvernance (groupes 1 et 2) totalisent 6 336 heures.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement Les groupes de gouvernance ont réparti leur temps de bénévolat à hauteur de 50% pour l'animation du réseau, à hauteur de 20% pour la communication/événements/plaidoyer, 10% pour l'accueil de l'étranger, 10% pour les recherches de financement et 10% pour le fonctionnement

Groupe 3 : les membres des assemblées régionales et comités régionaux, groupes régionaux, cellules, groupe finances et des cercles accueil de l'étranger et enfance-jeunesse.

Groupe 3 : 8 080 heures au total.

Répartition sur les actions et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement Les assemblées régionales, comités régionaux, groupes régionaux, cellule spi, coordination des entraides et cercle enfance-jeunesse ont réparti leur temps de bénévolat comme les groupes de gouvernance

Les cercles selon leur domaine d'activité : le cercle com à hauteur de 100% en comm, le cercle accueil de l'étranger 100% en accueil de l'étranger, le cercle fin 100% en rech de fonds, le groupe finances et la cellule RRH 100% en fonctionnement.

Les heures de bénévolat sont évaluées à 14 416 heures, dont 1.820 heures de gouvernance.

Ces heures ont été valorisées au SMIC chargé (16€), la valorisation du bénévolat est donc de 230 656€

Cette valorisation du bénévolat se répartit de la manière suivante selon les différents domaines:

- Animation du réseau :	100 968.00€
- Communication/Evenements/Paidoyer :	40 739.20 €
- Accueil de l'étranger :	20 369.60 €
- Frais de recherche de fonds:	20 369.60 €
- Frais de Fonctionnement :	20 369.60 €
- Autres	<u>27 840.00 €</u>

Total:	230 656 .00 €
--------	---------------

Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.

Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite

Une provision est constatée au passif de la société pour un montant de 17 916€

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Bénévolat	230 656	123 833
	230 656	123 833
Total	230 656	123 833

Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Personnel bénévole	230 656	123 833
	230 656	123 833
Total	230 656	123 833

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous (ANC, règlt 2018-06, art. 432-2) :

Compte de résultat par origine et destination				
A - Produits et charges par origine et destination	Exercice 2023		Exercice 2022	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC (1)	20 182	20 182	17 309	17 309
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	20 182	20 182	17 309	17 309
- Dons manuels	20 182	20 182	17 309	17 309
- Legs, donations et assurances-vie		0		0
- Mécénat	0	0	0	0
1.3 Autres produits liés à la générosité du public (2)		0		0
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 534 086		2 004 860	
2.1 Cotisations avec contrepartie	718 904		692 886	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie (3)	742 603		1 252 530	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public (4)	72 579		59 444	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS (5)	759 397		498 651	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	0		15 684	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	159 461		54 384	
TOTAL	2 473 126	20 182	2 590 888	17 309
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES	2 154 005	20 182	2 289 672	17 309
1.1 Réalisées en France	2 154 005	20 182	2 289 672	17 309
- Actions réalisées par l'organisme France	2 154 005	20 182	2 289 672	17 309
Animation du réseau	1 191 400	20 182	1 096 482	17 309
Communication événements plaidoyer	223 146		234 526	
Expérimentation et co-construction : accueil de l'étranger	739 459		958 664	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	0		0	
1.2 Réalisées à l'étranger	0		0	
- Actions réalisées par l'organisme Etranger	0		0	
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	12 000		16 000	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	12 000		16 000	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT (gouvernance de l'entité)	210 516		195 253	
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	8 648		8 357	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	941		136	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	27 200	0	150 000	0
TOTAL	2 413 310	20 182	2 659 418	17 309
EXCÉDENT OU DÉFICIT	59 815	0	-68 530	0
(1) Pour les rubriques figurant dans ces produits, l'entité ventile en aval du CROD les produits dédiés par le tiers financeur à un projet défini et les produits non dédiés (ANC, règlt 2018-06, art. 432-9).				
(2) Cette rubrique comprend la quote-part de générosité reçue d'autres organismes et les revenus générés par les actifs issus de la générosité du public comme les redevances d'actifs incorporels, les loyers, les produits financiers ou les plus ou moins-values.				
(3) Les contributions financières sans contrepartie regroupent les contributions financières reçues d'autres entités, les versements des fondateurs des fondations d'entreprise et assimilées et la part de dotation consommable virée au compte de résultat.				
(4) En pratique, les ventes de marchandises et de prestations de services, les revenus des actifs non issus de la générosité du public tels que les redevances d'actifs incorporels, les loyers, les produits financiers et les plus ou moins-values.				
(5) La rubrique « Subventions et autres concours publics » reprend les subventions d'exploitation, la quote-part des subventions d'investissements réintégré au cours de l'exercice au compte de résultat et les concours publics (ANC, règlt 2018-06, art. 432-9).				

Compte de résultat par origine et destination				
B - Contributions volontaires en nature	Exercice N		Exercice N - 1	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
Bénévolat	230 656	230 656	123 833	123 833
Prestations en nature	-			

Dons en nature		-		
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	230 656	230 656	144 833	144 833
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	184 874	184 874	128 242	128 242
Réalisées en France	184 874	184 874	128 242	128 242
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	-	-	0	0
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	45 782	45 782	31 758	31 758
TOTAL	230 656	230 656	144 833	144 833

Compte d'Emploi des ressources collectées auprès du public

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE R2023	EXERCICE R2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE R2023	EXERCICE R2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – MISSIONS SOCIALES	20 182	17 309	1 – RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	20 182	17 309
1.1 Réalisées en France	20 182	17 309	1.1 Cotisations sans contrepartie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	20 182	17 309	1.2 Dons, legs et mécénats	20 182	17 309
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	0	0	- Dons manuels	20 182	20 182
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donations et assurances-vie	0	0
- Actions réalisées par l'organisme	0	0	- Mécénats	0	0
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger	0	0	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	0	0
2 – FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	0	0			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	0	0			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	0	0			
3 – FRAIS DE FONCTIONNEMENT	0	0			
TOTAL DES EMPLOIS	20 182	17 309	TOTAL DES RESSOURCES	20 182	17 309
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0	2 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS	0	0
5 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	0	0	3 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	0	0
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	0	0
TOTAL	20 182	17 309	TOTAL	20 182	17 309

RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
(-) Investissements ou (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	0	0

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	EXERCICE R2023	EXERCICE R2022		EXERCICE R2023	EXERCICE R2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	184 874	128 242	1 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
Réalisées en France	184 874	128 242	Bénévolat	230 656	144 833
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature		
2 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES A LA RECHERCHE DE FONDS			Dons en nature		
3 – CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	45 782	31 758			
TOTAL	230 656	144 833	TOTAL	230 656	144 833

FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	EXERCICE R2023	EXERCICE R2022
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE	0	0
(-) Utilisation		
(+) Report		
FONDS DEDIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE	0	0

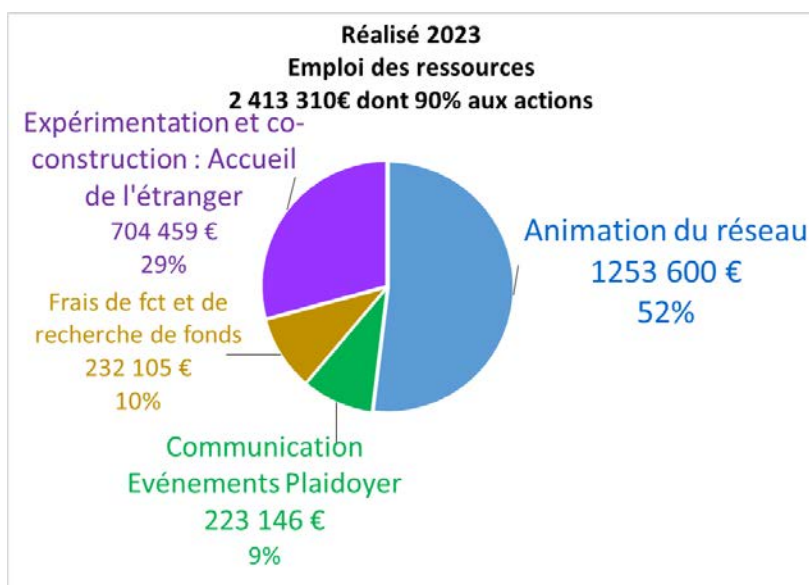
L'emploi des ressources financières ou les charges par destination

Un Compte de résultat par Origine et par Destination a été défini dans le nouveau règlement comptable. Il permet de présenter les charges regroupées selon leur destination, c'est-à-dire, selon les missions pour lesquelles elles ont été utilisées. Ce qui permet de rendre compte aux financeurs de l'utilisation de leurs financements.

Les principales missions de la FEP ont été identifiées comme suit :

- L'animation du réseau des membres
- La communication, les événements et le plaidoyer
- L'expérimentation et la co-construction avec les membres autour de l'accueil de l'étranger.

A ces charges de mission, sont ajoutés les frais de recherche de fonds et les frais de fonctionnement.



Chacune des charges a été affectée à une action précise en fonction de la destination recherchée, les charges des consultants et les frais de déplacement ont été spécifiquement affectés aux actions concernées.

Les frais de personnel (salaires, cotisations sociales, formation) ont été répartis de la façon suivante :

- A 100% sur certaines actions
 - les déléguées régionales sur l'animation de réseau,
 - les personnes en charge de la communication sur la communication, les événements et le plaidoyer,
 - les personnes en charge de l'accueil de l'étranger ou localisées à l'étranger pour l'accueil de l'étranger
- Et partagés entre ces 3 actions, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement pour la déléguée générale, la déléguée générale adjointe et la responsable administrative et financière, avec des pourcentages légèrement différents suivant les fonctions des personnes.

L'animation du réseau des membres est la mission principale de la FEP (52%), qui est complétée par la communication, les événements et le plaidoyer à hauteur de 9%. En 2023, l'accueil de l'étranger a représenté 29%.

Les missions de la FEP sont remplies à hauteur de 90% de ses ressources financières, et les frais de recherche de fonds et de fonctionnement représentent seulement 10%.